



Le Groslaysien

Trimestriel n°71 - Octobre 2020



ELECTIONS 2020 :

LE NOUVEAU VISAGE DE **L'ÉQUIPE MUNICIPALE**



> Le fil de l'Actu :

- Présentation de l'équipe municipale
- Une sécurité étendue
- Actualité des écoles
- Réouverture de la Médiathèque



20



L'ÉQUIPE !

ALEXANDRE QUÉRÉ ☎ 06 01 15 33 37
ÉMILIE MELOT ☎ 06 70 81 02 44
ÉMILIE LOPEZ ☎ 06 70 79 46 23
THOMAS CASTRO ☎ 06 40 97 55 21

DE NOUVEAUX PROJETS ?

Vous recherchez un bien immobilier, vous souhaitez vendre votre bien ?
N'HÉSITÉS PLUS, CONTACTEZ-NOUS !

contacter
L'AGENCE



1 bis, rue Anatole France - Groslay

1 bis, boulevard Cotte - Enghien-les-Bains

LA CASA DEL CAFFÈ

VENTE DE CAFÉS EN GRAINS, MOULUS
 ET CAPSULES COMPATIBLES
 CAFETIÈRES, TASSES ET ACCESSOIRES.

7, rue de Montmorency (près de l'Eglise) 95410 Groslay
 Tél. : 06 95 04 56 30 - Mail : lacasadelcaffe@outlook.fr - La Casa Del Caffè

BON POUR 1 CAFÉ OFFERT POUR LES 100 PREMIERS

Lundi au vendredi : 9h30 - 12h / 14h - 19h30
 Samedi sans interruption : 9h30 - 18h00 - Fermé le dimanche

ACS
 AUTO CONTRÔLE SÉCURITÉ MONTMAGNY

**CONTRÔLE TECHNIQUE
 AUTOMOBILE**
 Avec ou sans rendez-vous
 Tél. : 01 34 17 91 11

-15% sur présentation du bulletin

Du lundi au vendredi
 de 7h30 à 19h00
 Samedi de 7h30 à 18h30

Équipé 4x4
 Agréé
GPL

201, rue Jules Ferry
 95360 MONTMAGNY

BELLE ALLIANCE
 CRP - SAMSAH

Établissement public médico-social
 pour travailleurs handicapés

CRP - Centre de Réadaptation Professionnelle :
 Formations et dispositifs :
 • Dispositif d'Éducation Professionnelle (pour jeunes 16/25 ans)
 • Préorientation (Préo)
 • Apprentissage du Français Langue Étrangère (FLE)
 • Remise à niveau (RAN/MDDPP)
 • Employé Administratif et d'Accueil (EAA)

• Secrétaire Assistante (SA)
 • Technicien d'Assistance en Informatique (TAI)
 • Conducteur de Transport en Commun sur Route (CTCR)
 Accompagnement :
 • Équipe pluridisciplinaire
 • Service Médico-Psycho-Social
 • Unité de Soutien et d'Insertion

SAMSAH Horizon 95 : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés en situation de handicap psychique

4 et 8, rue Albert Molinier - BP 52 - 95410 GROSLAY - Tél. : 01 39 34 30 00
 Fax : 01 39 84 23 73 - E-mail : accueil@bellealliance.fr / Site : www.bellealliance.fr

EDITO

C'est avec émotion que je remercie les Groslaysiennes et les Groslaysiens qui ont accordé à notre liste leur confiance le 28 juin dernier.

Je formule le vœu que loin des divergences de la campagne électorale nous fassions place à la maturité et à la responsabilité citoyenne au service d'un même objectif : notre ville.

Aujourd'hui, chacun des Elus est prêt pour apporter sa contribution active à la concrétisation de nos engagements, et le programme que nous vous avons présenté durant la campagne électorale, disponible sur le site internet de la ville, devient aujourd'hui la feuille de route que l'équipe municipale suivra dès le début de son mandat du point (1.) au point (12.).

Je tiens à vous rappeler les priorités sur lesquelles nous allons travailler immédiatement :

Faire de Groslay une ville plus sûre (8.). Comme nous l'avons promis, nous allons travailler avec la Police Municipale et les autres acteurs de la sécurité pour améliorer la présence de nos agents sur le territoire de la ville et consacrer les moyens nécessaires pour réduire les délits et les incivilités.

Concernant les Ecoles, dès la rentrée prochaine, nous allons mettre en place un plan pour assurer **que les besoins de nos enfants, exprimés par les parents d'élèves, trouvent des réponses concrètes et immédiates (5.)**.

Lancer de nouvelles activités pour les jeunes et les moins jeunes (6.)

Augmenter le nombre de médecins dans notre ville (7.). Nous allons commencer dès que possible les travaux nécessaires pour adapter les locaux déjà identifiés à l'installation de nouveaux médecins. Le projet de Maison de Santé pluridisciplinaire, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, sera réalisé dans les temps nécessaires tout en préservant la structure du marché de Groslay actuel. **Dynamiser le commerce local (11.)** en faisant notamment revenir un certain nombre de commerces qui ont récemment disparus.

Prendre soin de notre environnement (9.) avec de nombreuses mesures visant à préserver nos espaces verts et notre faune mais aussi à diminuer notre empreinte carbone et lutter contre les pollutions et les nuisances.

Poursuivre la modernisation des outils technologiques et administratifs pour l'ensemble du personnel communal (3.), afin d'accroître encore plus nos performances pour nos administrés.



Ses projets se réaliseront bien évidemment avec le soutien et la participation de toutes les forces vives : PMI-PME, commerçants, artisans, professions libérales, associations, écoles, partenaires publics et privés, sans oublier l'ensemble du personnel communal qui est la cheville ouvrière de la commune.

Nous avons tous entre nos mains à compter de ce jour et pour 6 années le bien-être de nos administrés.

Je suis et je reste Groslaysien parmi les Groslaysiens et ma volonté est de vous associer autant que possible aux choix et aux décisions qui seront nécessaires pour dessiner notre futur.

Je sais pouvoir compter sur vous pour y travailler dès à présent et vous pouvez compter sur moi, avec toute ma détermination, mon ardeur, mon enthousiasme et mon écoute.

Merci à toutes et à tous, et Vive Groslay !

“ J'ai en effet la ferme intention d'être le Maire de tous les Groslaysiens ! ”

LES "ARMES" DE GROSLAY

En septembre 1990 était réédité le livre de Georges Pacaud et Jean Aubert sur l'histoire de notre ville. A la page 41, y figure un descriptif des armes authentiques de Groslay établies sous le contrôle de la Société Française d'Héraldique. C'est ce blason que nous vous proposons de redécouvrir pour qu'il retrouve sa juste place dans l'histoire de la ville.



Description héraldique du Blason de Groslay :

"Écartelé, au premier, de l'Abbaye de Saint-Denis ; aux deuxième et troisième, d'or à quatre alérions d'azur, cantonnés ; au quatrième, de Bourbon-Condé, et, sur le tout, de gueules à la grappe de raisin d'or accompagnée en chef d'un soleil du même et, en pointe, d'une rivière d'argent en fasce"

Cette "rivière" rappelle le ru d'Arras, près duquel se forma le premier centre de Groslay.



Le blason se doit d'évoquer d'abord le plus ancien suzerain du pays : l'Abbaye de Saint-Denis.

! C'est pourquoi nous avons représenté les armes de celle-ci : les trois lis de France et un clou de la Sainte Croix.

! Il fallait ensuite rappeler que les barons de Montmorency présidèrent, durant cinq siècles, aux destinées du village : deux cantons portent donc les aiglettes (ou alérions) de cette illustre famille.

! Le quatrième canton c'est le blason des princes de Bourbon-Condé, successeurs des précédents, en 1632.

! Enfin, sont cités, au centre, le raisin et le soleil, parce que Groslay fut d'abord un vignoble, exposé au midi.

On peut donc dire que toute l'histoire de l'ancien Groslay est résumée dans cette rutilante image.

Ainsi le nom de notre ville ne doit rien à la femelle du sanglier... Il y a pourtant plus de deux cents ans, l'abbé Lebeuf pouvait déjà écrire en tête de sa notice sur Groslay :

"Le vulgaire croit que ce nom est composé de deux mots qui signifient : gros-sanglier".

Quant aux habitants ils seraient mieux nommés : Grosletains que Groslaysiens..., mais l'appellation n'en serait pas plus gracieuse..."

DES ZONES DE STATIONNEMENTS LIMITÉES POUR LES NON-GROSLAYSIENS

Dès janvier, des zones de stationnements limitées à 2 heures seront mises en place sur la ville afin de redonner la priorité d'accès aux groslaysiens.

Dorénavant, pour un stationnement illimité dans ces zones, vous devrez apposer une carte de couleur orange sur votre pare-brise à l'intérieur de votre véhicule. Cette carte (une par foyer en justifiant de l'absence de garage ou d'espace de stationnement) vous sera délivrée gratuitement à l'accueil du poste de police municipale en échange de la présentation des originaux des pièces suivantes :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, factures gaz, électricité...) au nom du demandeur.
- La carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse que le justificatif de domicile.
- Une pièce d'identité.
- Un justificatif d'absence de place de stationnement (acte notarié, bail de location,...)

La carte sera valable 2 ans à compter de la date d'obtention et tout changement de situation tel que déménagement (y compris dans le même quartier) ou changement de véhicule devra être signalé et devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

D'autres cartes seront disponibles pour les professionnels de santé ayant leurs cabinets ou leur travail à Groslay, les commerçants exerçant à Groslay, les enseignants des écoles de Groslay et les employés communaux de la ville.

Zones concernées (d'autres rues sont à l'étude) :

- Place Charles de Gaulle (Gare)
- Rue Carnot et petit parking rue Carnot
- Rue de Montmagny et petit parking rue de Montmagny (proche de la rue des Glaisières)
- Parking rue Thiers
- Parking rue Paul du Boys
- Parking rue Emile Aimond
- Parking rue Gambetta
- Parking rue Albert Molinier en bas
- Parking rue d'Enghien (avant le clos de l'horloger)
- Parking rue de Montmorency
- Places de stationnement rue Ferdinand Berthoud
- Places rue Gabriel Fauveau
- Parking des Alluets
- Parking du marché
- Parking ru du Haras (chemin des Rouillons)
- Parking Ferme la Chapelle rue Albert Molinier en haut
- Places de stationnement, après le virage, rue Jean Jaures.

UN GARAGE À VÉLO AU PARKING DES OUCHES

Lundi 7 septembre, les services techniques de la ville ont installé un parking à vélo dans la partie haute du parking des Ouches. Il vient en complément de celui installé sur le parvis de la Mairie et sera suivi par d'autres implantations dans plusieurs endroits stratégiques de la ville.



UNE SÉCURITÉ ÉTENDUE & PLUS CIBLÉE

Depuis leur prise de fonction, Fabien Moinier, adjoint en charge de la sécurité et Dimitri Hamelin, nouveau responsable de la Police Municipale ont redéfini les priorités d'une politique sécuritaire mieux adaptée à notre ville.



Quelle est votre analyse concernant ce sentiment d'insécurité à Groslay ?

Fabien Moinier : la société et la ville de Groslay ont bien évolué durant ces dernières années et la précédente mandature n'a pas su moderniser sa Police Municipale ni même réinventer une politique sécuritaire plus réactive et résolument à l'écoute des groslysiens.

Dimitri Hamelin : en effet, depuis mon arrivée, j'ai pu constater une recrudescence de vols par effraction, de vols de véhicules depuis plusieurs années, mais également de regroupements d'individus en état d'ébriété ou sous l'influence de stupéfiants aux abords des bars et de la gare, entraînant bruit, insécurité et nuisances pour les riverains. Le passage incessant des camionnettes de ferrailleurs durant les encombrants est également un facteur de troubles multiples (bruit, pollution, dépôts sauvages...) soulevé par nos concitoyens.

Quelles sont les grandes lignes de la nouvelle politique sécuritaire ?

Fabien Moinier : une bonne politique sécuritaire passe par une réorganisation de la Police Municipale, à commencer par la nomination d'un nouveau Chef de Police plus dynamique qui apportera toute son expérience et ses compétences à l'équipe qu'il dirige. Les agents en place seront mieux formés et les nouvelles recrues choisies pour leurs aptitudes et leur technicité. Cette politique sera bien

plus humaine car plus présente et plus proche de la population mais aussi plus technologique grâce à l'appui de M. Patrick Cancouët qui a également été élu vice-président délégué à la protection des biens et des personnes et au déploiement des nouvelles technologies à la CAPV.

Quelles nouvelles mesures comptez-vous en place en priorité ?

Fabien Moinier : nous commencerons par étendre les plages horaires de nos brigades soirée/nuit pour qu'elles correspondent aux attentes de nos administrés, puis nous moderniserons le réseau de vidéosurveillance avec l'utilisation de caméras jour/nuit haute définition et d'une caméra mobile pour des opérations ponctuelles ou spécifiques.

Nous lutterons contre les cambriolages, le vol et l'effraction des véhicules.

Nous serons également plus fermes en matière de réglementation, en verbalisant notamment l'usage d'alcool et de stupéfiants sur la voie publique.

Dimitri Hamelin : les effectifs de la Police Municipale passeront de 12 à 15 agents, dont 10 policiers, 4 ASVP et un agent d'accueil, ce qui nous permettra de renforcer nos liens avec la population grâce à une présence accrue dans les rues de la ville, les zones pavillonnaires ou sous tension.

Radars et radars pédagogiques seront utilisés plus fréquemment pour établir des statistiques de circulation en vue de campagnes de prévention ou de sanction pour préserver la sécurité des groslysiens.

Notre capacité d'intervention sera également accrue avec notamment le remplacement du véhicule vétuste actuel par un véhicule plus grand et l'acquisition prochaine de deux motos électriques tout terrain plus réactives et mieux adaptées à la physiologie du territoire.

> Extrait du programme sécuritaire 2020/2026 :

8.1 : Nomination de médiateurs bénévoles par quartier parmi nos élus pour aider à désamorcer et résoudre les petits conflits de voisinage.

8.2 : Mise en place d'un Groupe Prévention et sécurité avec plusieurs acteurs : l'élus de quartier, le Policier Municipal de quartier, un officier ou référent de la Police Nationale, un ou des représentants du quartier, associations, bailleurs, etc. Ce groupe se réunira chaque mois ou en fonction des événements.

8.3 : La police municipale sera mieux gérée, encadrée, contrôlée, avec des critères de sélection plus drastiques. Plus présente dans nos rues elle effectuera des rondes suivies par GPS 24h/24 7j/7, le tout à effectif constant, soit actuellement 8 personnes.

8.3.1 : Utiliser les effectifs de police sur des créneaux horaires mieux répartis et pas seulement durant la journée mais aussi avec un groupe de nuit. Une demande de création de brigade intercommunale de soirée et de nuit sera faite auprès de la communauté d'agglomération (coût calculé selon le nombre d'habitants sur la commune).

8.3.3 : Ne pas utiliser la police municipale pour des activités privées ou ludiques.

8.3.4 : Imposer des rondes systématiques et contrôlées dans l'espace et le temps (ex : Gare SNCF à l'heure des retours de travail). Prendre en compte les zones à risques définies par les statistiques des délits et des zones aléatoires. La mise en place de fiche mission (avec un compte rendu) devra être activée pour les faits importants.

8.3.5 : Rajouter des caméras sur les zones à problèmes notamment aux entrées et sorties de la ville.

8.3.7 : Prévoir un groupe (binôme) motorisé léger (motos tout terrain) ou d'intervention rapide pouvant intervenir en moins de 5 minutes sur des signalements fait par des Groslysiens.

8.3.10 : Impliquer les riverains pour qu'ils soient plus vigilants (voisins vigilants) et préviennent notre binôme "intervention" en cas de suspicion ou de délit à l'aide d'un numéro d'urgence.

8.5 : Des plaintes et des actions seront systématiquement effectuées par la Mairie auprès de la police pour tout délit commis sur des zones dont la Mairie est responsable : tirs au fusils sur des espèces protégées, rodéos, feux polluants pour récupérer les métaux, ...

8.6 : Nous formerons tous les écoliers à la conduite cycliste et au bon comportement en tant que piétons.

8.7 : Nous mettrons en place des points de rassemblement des enfants en partance pour l'école et assurerons leur acheminement sécurisés jusqu'à l'école.

> Retrouvez l'intégralité du programme sur : www.mairie-grosly.fr/ma_Mairie/Programme_2020/26

RAPPEL

> En cas d'urgence, contactez l'astreinte de la Police Municipale 24h/24 et 7j/7 au Tél. : 01 34 28 68 41

> Utilisez l'Application "Ville de Grosly" pour signaler vos problèmes quotidiens (stationnement, voirie...)

VOISINS VIGILANTS & SOLIDAIRES

Adopté à Grosly par plusieurs communautés de voisinage, le dispositif "Voisins vigilants & solidaires" a pour vocation d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance et accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Qu'est ce qu'un voisin vigilant ?

Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police Municipale et Voisins Vigilants. Des réunions régulières permettent de créer entre eux une relation de proximité et de confiance.

Les Voisins Vigilants et Solidaires veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité.

Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de vrais liens de voisinage. C'est établir un climat de confiance et d'écoute pour ne plus se sentir isolé dans son logement.

Six quartiers "voisins vigilants & solidaires" sont actifs sur la commune :

- Rue du Général Leclerc
- Jardin de Grosly
- Rue des Thioux
- Cs Molinier Grosly
- Les Glaisières
- Résidence des Glaisières

Plus de 500 mairies Vigilantes en France :

- Montmagny
- Pierrefitte-sur-seine
- Ile Saint Denis
- Sannois...

> Demandez dès maintenant votre panneau "Voisins vigilants" en Mairie, au 06 80 17 36 74

> En savoir + :

Thierry Chicha, Président de V.V.S.
Courriel : contact@voisinsvigilants.org
Tél. : 04 42 80 89 80

EN TOUTE TRANSPARENCE

Depuis sa prise de fonction en Mairie, la nouvelle équipe découvre régulièrement des irrégularités dans la gestion de la ville, qui ralentissent, voire entravent la mise en place du programme électoral.



> Dépôt sauvage au Champ-à-Loup :

Vendredi 10 juillet, alerté par les riverains excédés par le va-et-vient de camions remplis de gravats, monsieur le Maire s'est rendu, avec deux agents de la police municipale, dans le secteur du Champ-à-Loup, pour y constater un vaste dépôt sauvage. Après vérification, il s'avère qu'une entreprise a été autorisée par l'ex-maire de Groslay Joël Boutier à déverser sans convention signée sur ce terrain boisé situé sur l'emprise du projet de prolongement routier de l'Avenue du Parisis, un amoncellement de gravats et de produits toxiques sans obligation de reprise. Une plainte a été déposée immédiatement en préfecture.

> La vie de Château :

Une facture d'un montant de 13922,42 €, pour une durée de deux mois a été réclamée à la Mairie par EDF, pour la consommation électrique d'une résidence privée située au 25 rue de Montmorency. Ignorant encore l'identité de l'auteur de cette consommation électrique dont le contrat aurait été établi oralement par l'ancien maire de la ville depuis 2014, la mairie déposera plainte si l'enquête diligentée auprès d'EDF n'aboutissait pas. Tous les propriétaires de cette résidence ont toutefois été mis hors de cause.

> Boucherie clandestine au bois du pin :

Avec l'aide de la Police municipale et du service Urbanisme, l'actuel Maire de Groslay s'est rendu sur un terrain du bois du pin pour y faire cesser l'activité illégale d'une boucherie clandestine.

> Douche froide au stade S. Cuckier :

La nouvelle équipe vient de découvrir l'existence de factures d'eau attribuées au stade S. Cuckier, pour un montant annuel de 52 000 €, réglées par la Mairie depuis au moins 30 ans, soit l'équivalent de 2000 m³ d'eau consommée par mois.

Branchements sauvages ou consommation excessive du stade, l'enquête suit son cours et plusieurs décisions seront mises en œuvre pour faire cesser rapidement ces abus.

> La fin d'un cauchemar :

Depuis 2012, un couple de retraités Groslaysiens est en conflit avec la ville suite aux travaux de terrassement de l'espace de jeux, situé dans le parc de la mairie, et qui a provoqué d'innombrables dégâts dans leur propriété.

Le nouveau maire, Patrick Cancouët, qui dénonce cette injustice depuis six années, a reçu en mairie l'avocat du couple pour un règlement de ce dossier à l'amiable.

> Occupation sans droit ni titre d'un logement de fonction aux Glaisières :

Une élue de la liste de Joël Boutier occupait gracieusement depuis 1999 un logement de fonction de 80 m² appartenant à la mairie. Restée sur les lieux après son départ en retraite en 2012, alors qu'aucune nouvelle convention n'aie été signée, l'intéressée s'est retrouvée dans la situation d'occupant sans droit ni titre pour ce même logement.

Cette occupation illégale d'une durée de 8 ans, représente pour les Groslaysiens un manque à gagner d'environ 65 000 €, que la ville compte bien recouvrer.

LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Afin d'endiguer les locations insalubres, illégales et non déclarées, un permis de louer sera prochainement mis en place sur la commune.

Qu'est-ce que qu'un marchand de sommeil ?

Les marchands de sommeil sont des propriétaires qui exploitent à l'extrême la détresse de publics très fragilisés, comme des personnes ayant très peu de revenus, ou étant en séjour illégal, pour leur louer à prix fort des logements insalubres.

Qu'est-ce qu'un permis de louer ?

Le permis de louer est une mesure administrative relative au droit immobilier en France permettant aux collectivités locales d'imposer une déclaration préalable à la location ou une autorisation préalable à la location d'un logement.

Une démarche payante

Dans le détail, le bailleur remplit un formulaire Cerfa de demande de mise en location. Une démarche payante, puisque les mairies facturent généralement le permis de louer entre 60 et 114 €.

Un coût qui peut sembler dissuasif, d'autant que le sésame n'est valable que deux ans et qu'il doit être valide pour chaque nouveau bail, que ce soit à l'arrivée d'un nouveau locataire ou pour un renouvellement de celui-ci.

Quelles sanctions en cas de location sans autorisation ?

Un bailleur qui signe un contrat de location sans avoir reçu l'autorisation préalable s'expose à des pénalités financières. Il encourt ainsi une amende d'un montant de 5 000 € maximum.

Si le bailleur est de nouveau sanctionné dans un délai de trois ans, elle peut être portée augmentée jusqu'à 15 000 €. Une fois le problème relevé par l'administration, le bailleur doit régulariser sa situation sous un mois, en déposant notamment une demande d'autorisation. Si cette régularisation n'est pas effectuée dans le délai imparti, l'amende peut être prélevée.



Une première victoire pour la ville :

Un arrêté préfectoral en date du 3 août 2020, interdit désormais et de façon définitive la location d'une habitation dont les locaux sont situés en sous-sol d'un immeuble groslaysien situé rue du Général Leclerc. Le propriétaire est tenu d'assurer le relogement des occupants. Le non respect de cet arrêté est passible de sanctions pénales.

D'autres rues seront concernées prochainement par ce permis de louer : rue du Général Leclerc, rue Carnot, rue Anatole France, rue de Montmorency, chemin des Thioux, rue Thiers, rue Charles Bonnette et le bas de la rue du Dr Goldstein.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Comme elle s'y était engagée, la nouvelle équipe municipale met à votre disposition la fiche de demande des subventions votée en mars 2020 par l'ancienne équipe municipale.

La nouvelle équipe continue à travailler avec les associations pour évaluer leurs besoins pour l'année en cours, compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités respectives.

Les montants non versés à ce jour ne signifient en aucun cas un refus de verser les subventions nécessaires mais tout simplement que le travail d'évaluation est encore en cours.

Le nombre d'adhérents, groslysiens ou non, constitue simplement un constat à ce jour.

DEMANDES DE SUBVENTIONS MARS 2020

| Associations | demandée | acceptée | versée | Groslysiens | Autres communes |
|---------------------------------|----------|----------|----------|-------------|-----------------|
| Amicale du Personnel + CNAS * | 36 000 € | 36 000 € | 30 000 € | 112 | 0 |
| (ADSM) Danse Montmorency | 500 € | 160 € | - | 34 | 168 |
| AGY'THON (Téléthon) | 1 200 € | 1 200 € | - | - | - |
| Amour d'Enfant | 500 € | 500 € | - | - | - |
| Anciens Combattants de Grosly | 250 € | 250 € | - | - | - |
| (A.C.G.) Association Catholique | 1 100 € | 1 100 € | - | 34 | 1 |
| Asso sportive Copernic | 700 € | 700 € | - | - | - |
| Chat l'heureux | 500 € | 150 € | - | - | - |
| Comité des Fêtes | 40 000 € | 40 000 € | 20 000 € | - | - |
| Comité de Jumelage | 30 000 € | 30 000 € | 15 000 € | - | - |
| Pichet St-Eugène | 1 800 € | 1 200 € | - | 39 | 44 |
| Conservatoire du Patrimoine | 1 600 € | 1 400 € | - | 19 | 19 |
| Couleurs d'Art | 400 € | 400 € | - | 44 | 8 |
| Croix Rouge Française | 250 € | 250 € | - | - | - |
| Cyclo Club | 250 € | 250 € | - | 6 | 12 |

| | | | | | |
|--|----------|----------|---------|-----|-----|
| De Fil en Aiguille | 300 € | 250 € | - | 4 | 4 |
| Dons du Sang | 300 € | 300 € | - | 3 | 9 |
| Etoile Grosly Basket | 7 500 € | 8 000 € | 5 000 € | 67 | 87 |
| Football Club de Grosly | 19 000 € | 19 000 € | 9 000 € | 112 | 269 |
| Grosly danse à deux | 1 500 € | 400 € | - | - | - |
| Grosly Tennis de Table | 7 000 € | 7 000 € | - | 28 | 17 |
| L'Ecole du Chien | 600 € | 600 € | 600 € | - | - |
| Leonardo et Cie | 500 € | 500 € | - | - | - |
| Les Jardiniers de Grosly | 2 000 € | 1 500 € | - | 10 | 0 |
| M.L.C. | 25 000 € | 25 000 € | - | 397 | 12 |
| Mogadouro No Coracao | 2 500 € | 2 500 € | - | - | - |
| O.C.S.L.C. | 30 000 € | 23 230 € | - | 30 | 0 |
| Phoenix et dragons | 1000 € | 1000 € | - | - | - |
| Réseau Groslysiens | 500 € | 500 € | - | 24 | 0 |
| Rugby Club de la Vallée de Montmorency Soisy | 8 000 € | 6 100 € | - | 38 | 311 |
| Rando Club de Grosly Deuil | 1000 € | 650 € | - | 12 | 54 |
| Street Connexion | 700 € | 700 € | - | - | - |
| Tennis Club | 4 000 € | 2 800 € | 2 000 € | 79 | 25 |
| Top Fitness | 250 € | 200 € | - | 25 | 70 |
| UCG (Union des Commerçants) | 5 000 € | 4 500 € | - | - | - |
| (U.M.G.) Union musicale de Grosly | 8 000 € | 8 000 € | - | 22 | 0 |
| Sapeurs Pompiers | 250 € | 250 € | - | 22 | 5 |
| Vie Libre | 400 € | 400 € | - | 3 | 72 |

> Qu'est ce qui va changer ?

La nouvelle équipe mettra en place un système d'attribution des subventions plus équitable et transparent. Cette démarche aura pour fonction essentielle d'accompagner dans leurs projets les associations groslysiennes les plus investies dans la vie de la commune et de ses habitants.

Des réunions se dérouleront prochainement pour débattre sur l'instauration de nouveaux critères d'attribution que nous vous exposerons dans un prochain journal.

Comme expliqué au cours de la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale est aussi intentionnée à favoriser le développement de nouvelles activités, adressées en particulier aux groslysiens les plus jeunes, avec une attention particulière aux domaines scientifiques et techniques.

(*) Le Comité national d'action sociale (CNAS) est une association à laquelle les élus des collectivités territoriales et les responsables de leurs établissements publics peuvent adhérer pour faire bénéficier leurs salariés de prestations et d'aides dans le cadre de l'action sociale. Depuis une loi de 2007, c'est une obligation pour ces collectivités de donner accès à l'aide sociale aux agents publics territoriaux.



ECHOS D'ÉCOLES

L'école des Glaisières s'est vu attribuée l'éco label décerné par l'organisme "Eco école" pour récompenser tout un travail mené autour de la gestion du déchet.



“ Les éco délégués de l'école élus ont mis en place plusieurs projets pour réduire nos déchets tels que :

- L'utilisation des serviettes en tissu à la cantine
- La mise en place de badges où chaque action positive rapporte des points aux élèves, comme : venir à pieds, à vélo ou en trottinettes à l'école; ramasser des déchets sur le chemin de l'école; venir à l'étude avec un goûter zéro déchet.

Toutes ces actions ont créé une vraie dynamique au sein de l'école afin de réduire au maximum nos déchets !

Nous comptons bien poursuivre nos éco actions en 2021 ”

“ Depuis le mois de février nous avons mis en place la carte des super délégués dans l'école.

Grâce à nos écolos actions nous récoltons des coups de tampons sur notre carte, ce qui nous permet ensuite d'obtenir des badges de niveau 1, 2 et 3.

Pour obtenir un coup de tampon, il faut venir à l'école soit à pied, à trottinette ou à vélo ; on doit utiliser nos serviettes en tissu à la cantine ; on doit avoir un goûter zéro déchet à la cantine.....

Toutes ces écolo-actions nous permettent de devenir plus conscients de l'importance de nos actes pour la planète ! ”



Les grands au Musée d'Orsay

Mardi 14 janvier, les classes de M^{mes} Dunand et Labastie se sont rendues au musée d'Orsay où elles ont pu découvrir les œuvres des plus grands peintres impressionnistes grâce à une conférencière. En plus des œuvres, les enfants ont apprécié cette ancienne gare si magnifique.

L'équipe enseignante des Glaisières



Visite guidée du Louvre médiéval.

Après avoir travaillé en classe sur le thème du Moyen Age et plus particulièrement des châteaux-forts, deux classes de moyenne et grande section ont clôturé leur projet le 30 janvier par une visite guidée du Louvre médiéval.

A partir de vidéos, de dessins, de maquettes et d'explications données par leur guide, les enfants ont pu découvrir l'évolution architecturale du Louvre. Ils ont marché au milieu des douves, observé les vestiges d'une tour, du donjon, du pont-levis et du puits de l'ancien château-fort. Leur guide leur a expliqué le travail des tailleurs de pierre.

Les enfants ont ensuite pu admirer le casque de parade de Charles VI, datant du XIV^e siècle et retrouvé dans les douves du Louvre. La visite s'est terminée par la plus ancienne salle du musée, où d'autres objets du quotidien datant du Moyen Age ont également été retrouvés pendant les fouilles de la cour carrée du musée.

Une belle visite pour consolider leurs connaissances !

L'équipe enseignante des Glaisières



Le concours scolaire local de Scrabble duplicate

“ Samedi 29 février, nous sommes allés à un concours de Scrabble à Ezanville, au Complexe de la Prairie.

Quand nous sommes arrivés, nos places étaient numérotées. Sur toutes les tables, était fourni un plateau de jeu. Nous nous sommes installés et un Monsieur nous a expliqué les règles du jeu. Au début nous avons un peu stressé mais au fur et à mesure de la partie ça a été!

Ensuite il y a eu un goûter et pendant ce temps, les organisateurs du Scrabble ont comptabilisés nos points.

30 minutes plus tard, nous étions tous réunis autour de la scène et ils ont annoncé les résultats. 6 élèves de l'école A. Daudet ont été sélectionnés pour la finale régionale à Cormeilles-en-Parisis le 28 mars prochain.

Les 10 premiers ont eu une coupe, dont Caroline Coustille, la 1^{ère} des CM1 de notre école et 4^e au classement général, ainsi que Lya Guerrier, la 1^{ère} des CM2 et 2^e du classement général. Nous avons tous eu un diplôme de remerciements.

A la fin, avec les 17 élèves sélectionnés de l'école et nos enseignants, nous avons fait quelques photos. On s'est vraiment bien amusés !

De très sincères remerciements au Cercle Laique de Groslay pour le financement total de notre matériel de scrabble.”

Kessy, Clarisse, Chloé et Maëlys, élèves de CM1 - Ecole A.Daudet



Projet sculptures de l'école A. Daudet

Une belle façon d'allier géométrie et art... Les élèves de la classe de CE2 b de Mme Fauvet à l'école Alphonse Daudet ont profité de cette fin d'année pour jouer aux apprentis sculpteurs !

Nathalie Fauvet - Ecole A.Daudet

QUAND L'A.J. SE JOUE DU COVID-19

Cette année, les activités d'été de l'Action Jeunesse se sont déroulées à Groslay durant 16 journées d'animations à la carte pour 144 Groslaysiens.

Profitant des contraintes liées à la crise sanitaires, l'Action Jeunesse a eu le projet ambitieux d'utiliser le Coronavirus comme source d'inspiration pour ses animations.

Le Coronavirus à la barre :

Dans un premier temps, les jeunes ont conçu un pupitre de tribunal destiné à réaliser le procès du Covid 19. Puis un débat a été organisé pour libérer la parole de chacun sur l'expérience du confinement. Pour le procès en lui-même, parents et partenaires ont pu en suivre le déroulement en direct sur internet.

Le Rap du confiné :

Grâce au rappeur Sansan, nos jeunes Groslaysiens ont créé un morceau de Rap à partir de leur ressenti sur le confinement.

Les jeux :

Le jeu du loup garou a, lui aussi, été détourné en "loups garous infectés".

Les grands jeux sont venus jaloner tout le mois de juillet avec du sport, des jeux d'adresse et de société.

Le youtubeur Ciceron a animé le mini stage "sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux" en réalisant des clips vidéo et un roman photo sur ce sujet sensible qui accompagne nos adolescents au quotidien.

De la construction d'un hôtel à insecte en passant par le pilotage de drone et l'initiation à la robotique, l'action jeunesse s'est retroussée les manches pour tout faire par elle-même.



SUITE À L'ÉLECTION DE LA LISTE "Agir ensemble pour Groslay" C'EST LE VENDREDI 3 JUILLET À 20H30, QU'EN SÉANCE PUBLIQUE, LE CONSEIL MUNICIPAL A PROCÉDÉ À L'ÉLECTION DE SON MAIRE ET DE SES ADJOINTS.

“ Nous resterons, soyez-en certains, “Unis” afin de faire de notre ville “Une terre d'avenir” avec toujours la volonté d'AGIR ENSEMBLE POUR GROSLAY ! ”



L'ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL :



Patrick Cancouët
Maire
Vice-président délégué à la Protection des biens et des personnes et au Déploiement des nouvelles technologies à la CAPV

2020/2026



Marc Clouet
Premier Maire adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux & du développement durable



Ferdinando Cito
Chargé de mission : Cabinet du Maire développement économique gestion du personnel communal



Ghislaine Chauveau
Deuxième Maire adjoint en charge de l'action intergénérationnelle & de la santé



Philippe Hercyk
Troisième Maire adjoint en charge des affaires scolaires & de la petite enfance



Sylvain Harlé
Conseiller municipal Délégué au contrôle des achats



Candice Gaumont
Conseillère municipale



Michaël Cavalieri
Conseiller Municipal Délégué aux travaux



Cindy Barquilla
Conseillère municipale Déléguée à la communication



Laura Coudrier
Quatrième Maire adjoint en charge des marchés publics et du contrôle des achats



Philippe Geffrotin
Cinquième Maire adjoint en charge de la jeunesse, des sports, loisirs & culture



Jennifer Nunes
Sixième Maire adjoint en charge de l'action sociale



Fabien Moinier
Septième Maire adjoint en charge de la sécurité de la ville & des biens municipaux



Paul Moussard
Conseiller municipal



François Jeffroy
Conseiller municipal



Bouchra Derkaoui
Conseillère municipale



Célia Jousserand
Conseillère municipale



Annie Mugnier
Conseillère municipale



Denis Girard
Conseiller municipal Délégué aux finances



Amalia Capitaine
Conseillère Municipale Déléguée à la sécurité de la ville & la politique du stationnement



Denis Joly
Conseiller Municipal



Pierre Farcy
Conseiller municipal



Lucien Corinthe
Conseiller municipal



Guy Boisseau
Conseiller municipal



Deborah Ruyault
Conseillère municipale



Carmela Degliame
Déléguée à l'éducation & à la petite enfance



Ludovic Leffet
Conseiller municipal Délégué à la numérisation et à l'informatisation



Nadia Sebbane
Conseillère municipale



Angélique Serrée
Conseillère Municipale Déléguée au commerce local

> RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 28 JUIN 2020 :

AGIR ENSEMBLE POUR GROSLAY

Patrick Cancouët

38.87 % 975 VOTES

GROSLAY TERRE D'AVENIR

François Jeffroy

31.57 % 792 VOTES

UNIS POUR GROSLAY

Joël Boutier

29.54 % 741 VOTES

| Participation | Inscrits | % |
|---------------|----------|---------|
| Inscrits | 5 439 | 100 % |
| Abstentions | 2 898 | 53,28 % |
| Votants | 2 541 | 46,72 % |
| Blancs | 10 | 0,18 % |
| Nuls | 23 | 0,42 % |
| Exprimes | 2 508 | 46,11 % |

LES COMMISSIONS :

COMMISSION DES FINANCES

Vice-Président : Patrick CANCOUËT

Membres : Denis GIRARD - Laura COUDRIER - Sylvain HARLE - Philippe GEFFROTIN - Nando CITO - Paul MOUSSARD - Bouchra DERKAOUI - Pierre FARCY - Deborah RUYAULT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Liste Agir ensemble pour Groslay :

Titulaires : Sylvain HARLE - Nando CITO - Denis GIRARD - Suppléants : Denis JOLY - Carmela DEGLIAME - Philippe GEFFROTIN

Liste Groslay terre d'avenir :

Titulaire : Paul MOUSSARD - **Suppléant :** Célia JOUSSERAND

Liste Unis pour Groslay

Titulaire : Pierre FARCY - **Suppléant :** Guy BOISSEAU

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

Vice-Présidente : Philippe HERCYK

Membres : Carmela DEGLIAME - Philippe GEFFROTIN - Jennifer NUNES - Sylvain HARLE - Ludovic LEFFET - Bouchra DERKAOUI - François JEFFROY - Lucien CORINTHE - Deborah RUYAULT

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Vice-Présidente : Ghislaine CHAUVEAU

Membres : Michaël CAVALIERI - Célia JOUSSERAND

COMMISSION URBANISME, TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vice-Président : Marc CLOUET

Membres : Michaël CAVALIERI - Laura COUDRIER - Philippe GEFFROTIN - Sylvain HARLE - Nando CITO - Célia JOUSSERAND - François JEFFROY - Pierre FARCY - Guy BOISSEAU

COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ

Elus : Marc CLOUET - Michaël CAVALIERI
Angélique SERRÉE - Guy BOISSEAU

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Elus : Marc CLOUET

Michaël CAVALIERI

Angélique SERRÉE - Guy BOISSEAU

Titulaires :

Pierre BONNETTE - Sylvie CITO
- Henri MANUCCI - Sandrine BENARROCHE - Jean SZEWCZYK - Marjorie CHETRIT - Serge LEVILAIN - Audrey REISSER - Aldo MINCHELLA - Evelyne GUILLEMENOT - Jean-Pierre DAGORI - Béatrice GACHARD - Mathieu ZEREN - Mylène CHANAL LEROUX - Bernard BOISSEAU - Martine EMERY;

Suppléants :

Jérôme KERFERCH - Andrée CORBIN - Jean-Pierre FRESNAYE - Sarnia MEZIANI - Daniel PLUOT - Monique CATELIN - Dominique TRICOT - Elisabeth DELFRAISSY - Christian GRANDCLAUDE - Virginie FAUCHER - Luc DESOUCHES - Denise PARMEGGIANI - Philippe PLAIDEAU - Isabelle VENTURA GONCALVES

TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) AU SEIN DE LA C.A.P.V.

Denis GIRARD

SYNDICATS & ORGANISMES DIVERS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHEN-LES-BAINS (S.I.A.R.E.)

• Marc CLOUET - Michaël CAVALIERI délégués titulaires
• Célia JOUSSERAND - Guy BOISSEAU délégués suppléants

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (S.I.G.E.I.F.)

• Michaël CAVALIERI, délégué titulaire
• Célia JOUSSERAND, délégué suppléant

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE, DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE (S.M.D.E.G.T.V.O)

• Michaël CAVALIERI, délégué titulaire
• Célia JOUSSERAND, délégué suppléant

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE REALISATIONS D'EQUIPEMENTS D'INTERET GENERAL DE LA VALLEE DE MONTMORENCY (S.I.E.R.E.I.G)

• Marc CLOUET - Ferdinando CITO délégués titulaires
• Paul MOUSSARD - Guy BOISSEAU délégués suppléants

SYNDICAT DU CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL A MONTMORENCY

• Fabien MOINIER - Sylvain HARLE délégués titulaires
• Paul MOUSSARD - Pierre FARCY délégués suppléants

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE NEZANT

• Fabien MOINIER - Jennifer NUNES
Cindy BARQUILLA - Bouchra DERKAOUI délégués titulaires

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LYCEE CAMILLE SAINT SAENS A DEUIL LA BARRE

• Philippe HERCYK - Laura COUDRIER
Ludovic LEFFET délégués titulaires
• Bouchra DERKAOUI - Lucien CORINTHE délégués suppléants

SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE

• Annie MUGNIER délégué titulaire
• François JEFFROY délégué suppléant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (S.I.P.P.E.R.E.C.)

• Fabien MOINIER délégué titulaire
• Célia JOUSSERAND délégué suppléant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE ET L'AMENAGEMENT DE LA BUTTE PINSON

• Marc CLOUET - Ferdinando CITO délégués titulaires
• François JEFFROY - Deborah RUYAULT délégués suppléants

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ENGHEN-LES-BAINS (S.I.A.R.E.)

• Marc CLOUET - Michaël CAVALIERI délégués titulaires
• Célia JOUSSERAND - Guy BOISSEAU délégués suppléants

SYNDICAT EMERAUDE

• Marc CLOUET - Ghislaine CHAUVEAU délégués titulaires
• Paul MOUSSARD - Pierre FARCY délégués suppléants

SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (S.E.D.I.F)

• Ferdinando CITO délégué titulaire
• François JEFFROY délégué suppléant

VERIFICATION DES BILANS DES ASSOCIATIONS

• Denis GIRARD - Sylvain HARLE délégués titulaires
• François JEFFROY - Lucien CORINTHE délégués suppléants

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

• Jennifer NUNES - Marc CLOUET
Annie MUGNIER - Philippe GEFFROTIN
Philippe HERCYK - Ferdinando CITO
Bouchra DERKAOUI - Lucien CORINTHE

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES LOCALES

• Jennifer NUNES délégué titulaire

CENTRE BELLE ALLIANCE

• M. Le Maire - Marc CLOUET
Ferdinando CITO

COMMISSION DE SUIVI DU SITE SAREN A SARCELLES

• Amalia CAPITAINE
Paul MOUSSARD

LA VILLE CONNECTÉE A SON GUIDE, DÉCOUVREZ-LE !



La transition numérique bouleverse les pratiques et le quotidien des territoires. Conçu et réalisé par ENGIE Ineo, le guide des Villes et Territoires connectés, véritable outil concret et pratique grâce à des exemples, témoignages et conseils, donne une approche réaliste et positive d'un changement majeur à l'œuvre.

ENGIE
Ineo
INEO INFRASTRUCTURES IDF
Tél. : 01 30 91 31 70

Pour vous le procurer, c'est ici !



Fayolle

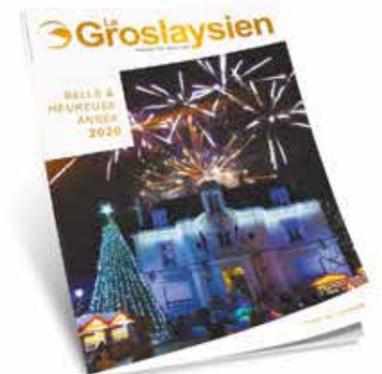
- Travaux Publics
- Génie Civil
- Bâtiment



30, rue de l'Égalité - CS 30009
95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél.: 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22
www.fayolle.eu - contact-fayolle@fayolle.eu

LVC COMMUNICATION

Régie publicitaire
exclusive du magazine de la ville de Groslay.



Pour tout conseil ou
réservation de votre espace publicitaire,
contactez Pascal GAUTHIER
au 06 80 71 07 07...

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

Engagés sous la précédente mandature puis interrompus par le confinement, les travaux de réhabilitation de la Médiathèque se sont achevés début septembre pour vous permettre d'attaquer la rentrée dans les meilleurs conditions.

+
116 m²

"Ouvrir une école, c'est fermer une prison" disait Victor Hugo, cette phrase justifie à elle seule l'extension des 116 m² de la médiathèque, car bien au-delà de l'équipement qu'elle met à disposition des groslysiens, elle favorise le développement personnel, la liberté intellectuelle, préserve les valeurs démocratiques et crée des liens sociaux.

Depuis 2018 l'inscription est gratuite, cette année l'accent sera mis sur les jeux vidéo et le catalogue livre et DVD a été enrichi pour l'ouverture.

Entrez, la culture vous est grande ouverte !

> LA MÉDIATHÈQUE C'EST AUSSI :

- Des ressources numériques
- Des livres & revues en ligne
- Des liseuses numériques
- Des livres lus
- Des jeux vidéo & jeux de société
- La possibilité d'emprunter livres, CD, DVD dans le catalogue de toutes les bibliothèques du Val-d'Oise

> CHIFFRES CLÉS :

> Combien ça coûte ?

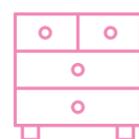


388 071€

Pour les travaux comprenant les avenants en cours.

41 214 €

Honoraires : contrôle technique, sécurité prévention santé, assurance...



152 222 €

Mobilier divers : tables, tabourets, poufs, coussins, tapis de jeux,...

7 700 €

Jeux vidéo & tablettes numériques



15 128 €

666 livres, 129 DVD
2 chariots bibliothèque hors les murs

> Subventions accordées :

Conseil Régional :

100 000 €

Conseil départemental :

51 628 €

Subvention de la CAPV sous forme d'achat de matériel : ordinateurs, logiciels, casques audio, écrans...

6 861 €



Espace Adulte

95m², réservés aux romans adultes : nouveautés littéraires, romans policiers, romans du terroir, science-fiction, poésie, mangas, bandes dessinées, livres en gros caractères.



Coin Ados

15m², dédiés aux romans adolescents et accès Wi-Fi sur l'ensemble de la Médiathèque



Espace multimédia

- 14 postes informatiques à disposition de tous les publics ainsi qu'aux scolaires pour la préparation du B2i et l'initiation à l'informatique pour les classes de CP.
- 600 DVD adulte, jeunesse et documentaire.



Espace jeunesse 3/15 an

92m², dédiés aux premières lectures, albums, revues, mangas et bandes dessinées, romans, livres pour les "DYS".



Espace petite enfance 0/3 ans

- 24m², aménagés au sol de plusieurs tatamis et d'un parcours de motricité.
- Livres en tissus, jeux d'éveil, livres en plastique.
- Accueil des enfants accompagnés de leurs parents aux horaires habituelles.
- Accueil des ATSEM deux mercredis matin par mois.
- Accueil des Maternelles tous les jeudis matin.
- Lecture de contes par les bibliothécaires.



Espace vidéo pour 8 ans et +

- Plus de trente jeux vidéo accessibles tous les samedis après-midi,
- Jeux éducatifs pour les scolaires,
- Contes interactifs pour les enfants,
- Casques virtuels,
- Jeux de société en emprunt sur place,
- Consoles de jeux portatives en emprunt sur place.



Salle silencieuse

24m², dédiés aux étudiants pour travailler mais également à tout public pour lire au calme.

DÉPÔTS SAUVAGES : UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ !

Chaque mois les Groslaysiens sont invités à sortir leurs encombrants afin que ces derniers soient collectés. Lors de ces collectes, nous retrouvons souvent des déchets non autorisés tels que des déchets dangereux, des pots de peinture, des sacs de ciment, des gravats, des pneumatiques usagés, des équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que des sacs d'ordures ménagères ou de vêtements, qui ne sont pas pris en charge par le Syndicat Emeraude. Ces déchets abandonnés sur les trottoirs entravent la circulation des piétons et mettent en danger la sécurité des riverains.

Vers un comportement plus citoyen !

Pour préserver la sécurité des Groslaysiens, les agents des services techniques de la ville prennent malgré tout en charge les dépôts sauvages pour les déposer dans des bennes situés chemins du Rouillons à côté du stade.

Ces opérations cumulent, sur l'année, environ 130 tonnes de déchets et représentent un coût important pour la collectivité.

En 2019, le transport et le traitement de ces bennes ont coûté à la commune près de 17 200 € ainsi qu'une perte de temps au détriment d'autres missions plus favorables au développement de la ville.

De plus, lorsque l'on s'intéresse à certains sites de notre ville, on peut constater les dégâts causés sur l'environnement par ces pratiques.

Ainsi, afin de préserver la sécurité, le cadre de vie, l'environnement et de réduire la taxe déchets, nous encourageons les comportements citoyens.

Nous comptons sur vous pour respecter les consignes de tri disponibles sur le site du Syndicat Emeraude : <https://www.syndicat-emeraude.fr/consignes-de-tri>.

> EN CHIFFRES :

130
tonnes de déchets/an

17 200 €
coût pour la ville

25
dépôts non conformes/an

35 € à 1 500 € d'amende !

Le non-respect des horaires de collecte est passible d'une amende de 35 €.

En revanche, pour un dépôt sauvage, l'amende peut aller de 68 à 1 500 € pour un particulier, dans le cas d'un dépôt sauvage réalisé avec un véhicule, avec un risque de confiscation de ce dernier.

> Qu'est-ce qu'un déchet encombrant ?

On parle de déchets encombrants pour désigner un déchet, qui en raison de sa taille ou de son poids, ne peut être évacué par le service de collecte des ordures ménagères. Certains déchets bien que volumineux ne sont pas considérés comme des encombrants, notamment :

- les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
- les déchets verts (herbe tondue, branchages ...) qui font l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie,
- les pneus usagés qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
- les bouteilles de gaz qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,



- les véhicules à moteur (carcasse de voiture) qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage,
- les pots de peinture et autres déchets dangereux sont à apporter soit en déchetterie, soit lors de la collecte du camion Démétox,
- les palettes de bois,
- les textiles sont à apporter dans les bornes dédiées.



> Qu'est-ce qu'un déchet dangereux ?

Pour rappel, une collecte Démétox est mise en place régulièrement sur la commune pour apporter vos déchets dangereux (peintures, vernis, colles, batteries de voiture, huile de vidange, huile de friture, produits de nettoyage, produits phytosanitaires, radiographies). La prochaine est programmée le samedi 31 octobre place du marché.



> Que faire des déchets électroniques et électriques ?

Les déposer en déchetterie à Sarcelles avec votre carte d'accès commandée auprès du Syndicat Emeraude ou directement au Plessis Bouchard 12, rue Marcel Dassault, munis d'un justificatif de domicile.

JOURNÉE "AGIR POUR UN GROSLAY PLUS PROPRE"

En prolongement du "Clean Up Day" organisé par des associations groslaysiennes, la commune a mis en place, dimanche 27 septembre, une journée nettoyage dans le secteur du chemin du clos de Paris et de ses alentours.

3 tonnes de déchets ont été collectés dans le quartier des Hérondeaux. La commune s'engage désormais à faire en sorte que cette opération soit renouvelée au moins une fois par trimestre.

Merci à tous les participants pour leur civisme, leur bonne volonté et leur bonne humeur !



RAPPORT S.E.D.I.F :
QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE À GROSLAY

- Température de l'eau (< 25) : 13,6°
- Ph (> 6,5 < 9) : 8,1
- Caractéristiques organoleptiques :
 - Couleur : 0
 - Odeur : 0
 - Saveur : 0
- Turbidité néphélogométrique (< 2) : < 0,16 NFU.
- Aluminium (< 200) : < 10 µg/l.
- Amonium en NH4 (< 0,10) : < 0,05 mg/l
- Paramètres microbiologiques :
 - Bact. aér. revivifiables à 22° - 68h : 0 n/ml
 - Bact. aér. revivifiables à 36° - 44h : 1 n/ml
 - Bactéries coliformes : 0 n/100ml
 - Bact. et spores sulfito-rédu./ml : 0 n/100ml
 - Entérocoques : 0 n/100ml
 - Escherichia coli : 0 n/100ml.

> AVIS SANITAIRE GLOBAL :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



COLLECTES DES DÉCHETS

PAVILLONS

- A sortir le dimanche soir (du 01/04 au 16/12)
- A sortir le 1^{er} lundi matin du mois
- A sortir le mercredi soir
- A sortir le 3^e mardi soir du mois

COLLECTIFS

- A sortir le dimanche soir et le jeudi soir
- A sortir le mercredi soir
- A sortir le jeudi soir
- A sortir le 1^{er} lundi matin du mois
- A sortir le 3^e mardi soir du mois

PRODUITS TOXIQUES ET POLLUANTS :
Collecte une fois par trimestre
Place du Marché.
de 9h à 13h : 31/10/2020 et 28/11/2020
(huile de vidange, batteries, néons, produits phytosanitaires, solvants, pots de peinture).
Réservé aux particuliers : sur présentation d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

MÉDICAMENTS :
Rapportez-les chez votre pharmacien.

PILES :
Dépôt dans les grandes surfaces ou les magasins spécialisés dans la vente d'appareils ménagers, photographes, etc.



DEUX DÉCHÈTERIES SONT À VOTRE DISPOSITION :

- **A Sarcelles**
en possession d'une carte d'accès à commander auprès du Syndicat Emeraude.
- **Au Plessis Bouchard**
12, rue Marcel Dassault
en possession d'un justificatif de domicile



- NE PAS METTRE AUX ENCOMBRANTS :**
- les gravats qui doivent être amenés en déchetterie,
 - les déchets verts (herbe tondue, branchages ...) font l'objet d'une collecte spécifique ou doivent être déposés en déchetterie,
 - les pneus usagés doivent être repris gratuitement par votre garagiste,
 - les bouteilles de gaz doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remise à un point de collecte,
 - les véhicules à moteur (carcasse de voiture) doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage,
 - les pots de peinture et autres déchets dangereux sont à apporter soit en déchetterie, soit lors de la collecte du camion Démétox,
 - les palettes de bois,
 - les textiles sont à apporter dans les bornes dédiées.

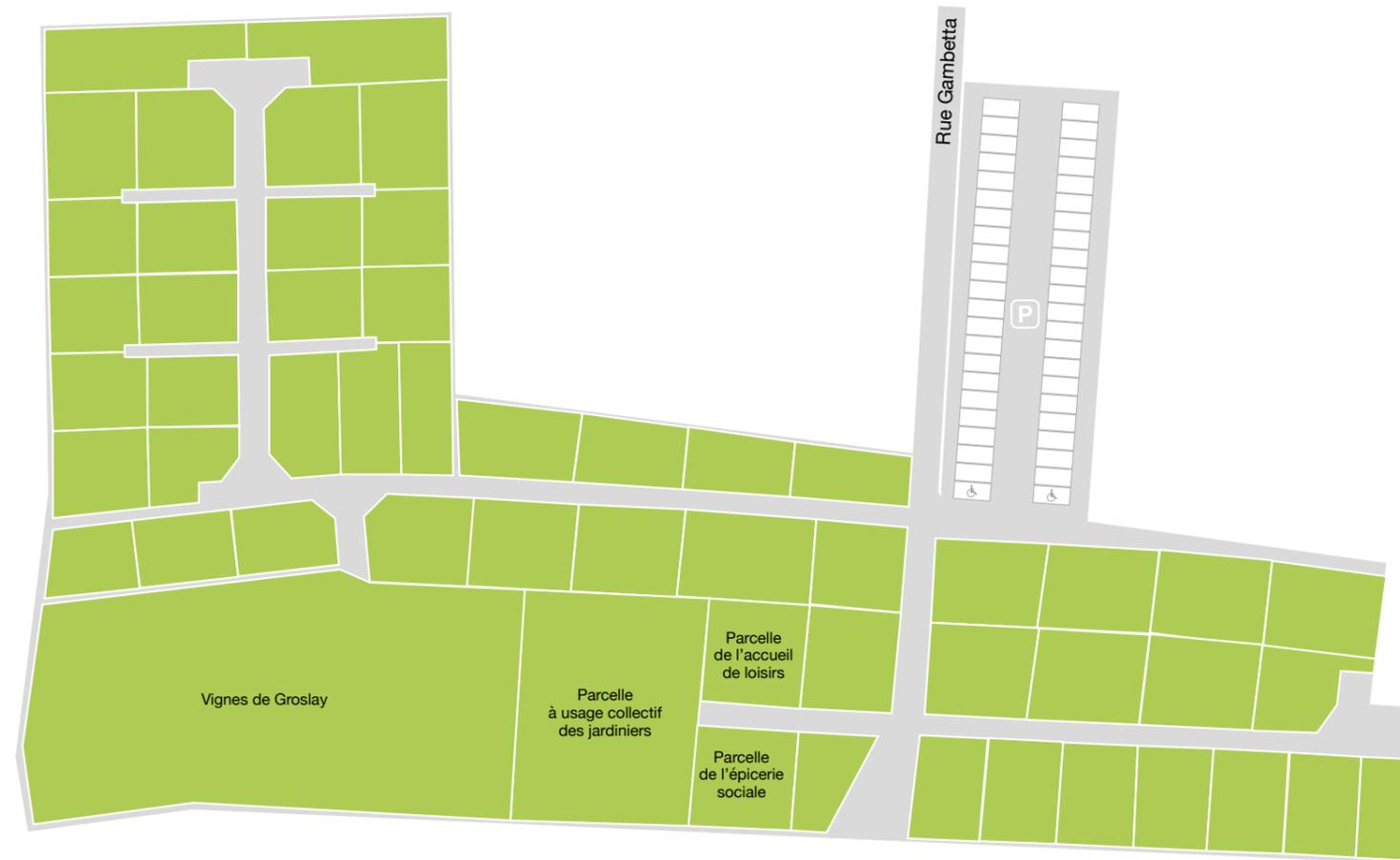
SYNDICAT EMERAUDE :
Parc d'activités des Colonnes, 12 rue Marcel Dassault 95130 Le Plessis-Bouchard

Contact :
Tél. : 01 34 11 92 92
Courriel : contact@syndicat-emmaude.com
www.syndicat-emmaude.com

OUVERTURE DE NOUVEAUX POTAGERS RUE GAMBETTA



Suite à l'extension des jardins familiaux situés rue Gambetta, la commune vous propose de nouvelles parcelles cultivables destinées à l'exploitation unique de potagers, à l'exclusion de toutes activités festives et notamment de barbecue.



> **Contactez-nous au tél. : 01 34 28 68 42 pour la constitution de votre dossier et l'attribution de votre parcelle.**

Ces terrains, prêtés aux groslysiens par la commune sans contrepartie, seront cependant livrés nus et sans équipements.

LES PETITS PANIERS DE GROSLAY :

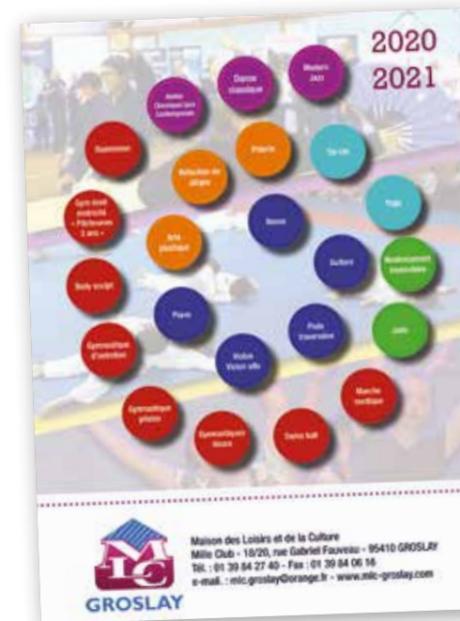
L'AMAP, PLUS QU'UN PANIER...

Toutes les semaines depuis 2013, l'AMAP les P'tits Paniers de Groslay fournit des légumes/fruits (panier à 10€ ou 15€) et des œufs (2€ les 6) bio et locaux à ses adhérents. Le contrat AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) repose sur des principes de solidarité avec un salaire décent pour les paysan.ne.s, de transparence et de respect de l'environnement.

Nos adhérents s'engagent à venir chercher leurs produits chaque semaine pendant 1 an, mais pas toujours facile de s'engager sur une année avec nos emplois du temps bien chargés ... Alors en septembre, nous vous proposons d'essayer notre fonctionnement et nos légumes sans adhérer à l'association sur 1, 2 et/ou 3 distributions. Rendez-vous au Forum des Associations pour plus d'informations et pour vous inscrire.

Depuis le 4 juin 2020, nos distributions ont lieu chez le brasseur Hespabay, 29 rue Carnot à Groslay, tous les jeudis entre 18h et 19h30. Venez nous y rencontrer !

> **En savoir + :** paniersdegroslay@gmail.com, sur Facebook : <https://www.facebook.com/LesPtitsPaniersDeGroslay/> et Tél. : 06 88 03 77 63



MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE :
SAISON 2020/2021

- Modern Jazz
- Danse Classique
- Atelier Classique/Jazz contemporain
- Badminton
- Gym éveil motricité "Pitchounes 3 ans"
- Body sculpt
- Gym d'entretien
- Gym Pilates
- Gym Douce

- Swiss Ball
- Marche Nordique
- Judo
- Renforcement Musculaire
- Yoga
- Tai-Chi
- Poterie
- Réfection de sièges
- Arts Plastiques
- Piano
- Violon - violon alto
- Flûte traversière
- Guitare
- Basse

> En savoir + : Tél. : 01 39 84 27 40
Courriel : m.lc.groslay@orange.fr



FIGHT BUDO SPORT :

UN ART MARTIAL, UN ART DE VIVRE

Le FBS est un sport, un art martial, un art de vivre qui développe des qualités physiques, la confiance en soi et le respect. Il propose des cours tout public, 2 fois par semaine, composée d'exercices de renforcement musculaire,

de cardio au rythme plus soutenu, pour finir par du stretching.

Les cours sont dispensés par 3 professeurs titulaires du DIF (Diplôme d'Instructeur Fédéral) et du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) qui vous accueilleront sur les tatamis pour vous faire partager leur passion !

Cours au DOJO complexe Jack Pichery à Groslay :

- Karaté Baby (4/6 ans), 1h ou 2h ou 3h (nouveau créneau le mardi) Mardi de 17h à 18h et/ou mercredi de 18h à 19h et/ou samedi de 14h à 15h.
- Karaté Enfants (7/12 ans), 2h les mardis et jeudis de 18h15 à 19h15.
- Karaté Adultes - 1h30 - mercredi : 19h - 20h30.
- Préparation physique/renforcement musculaire pour adultes (à partir de 15 ans), 1h15 ou 2h30 les mardis et/ou jeudis de 19h15 à 20h30. (le mardi : boxe + cardio-training).

> **En savoir + :** Courriel : fightbudospport@hotmail.fr
Tél. : 06 62 27 14 27

TENNIS CLUB DE GROSLAY :

Saison 2020/21



Les inscriptions du club de tennis se dérouleront le samedi 5 septembre au Forum des associations.

- le dimanche 6 sept au club, chemin du carrefour Saint Martin de 10h à 13h.
- le mercredi 9 septembre de 14h à 17h au club.

Une permanence sera assurée au Club à partir du mercredi 21 après midi aux heures de cours.

> **En savoir + :** M. Delplanque. Tél. : 06 86 58 41 69.

Reprises des cours adultes et enfants le lundi 21 septembre.

Leonardo & Compagnie :

REJOIGNEZ-NOUS !

Leonardo & Compagnie, bien connue pour ses grandes fresques historiques jouées dans le parc du château d'Écouen jusqu'en 2016, poursuit son aventure en sillonnant les routes du Val d'Oise avec ses Passeurs de Sel. En 2021, l'association va monter "Héloïse, l'amazone de la Renaissance", une création originale mettant à l'honneur les femmes au XVI^e siècle.

Pour interpréter ce grand spectacle épique destiné à être joué en direct

dans différents lieux sur plusieurs weekends, Leonardo & Compagnie recrute de nouveaux adhérents qui pourront faire partie de la distribution (acteurs, danseurs, figurants) ou aider en coulisses (décorateurs, costumiers, accessoiristes, logisticiens). Si vous souhaitez vivre une aventure humaine et artistique hors du commun, rejoignez-nous et participez à une réunion d'information le dimanche 11 octobre à 10h à la Maison des Associations de Deuil-La Barre.

> **En savoir + :** Tél. : 06 60 86 16 28 / leonardo.compagnie@gmail.com / www.leonardoetcompagnie.fr



LE CŒUR DE SOIE :

RELAXATION - SOPHROLOGIE

Comment bien démarrer la rentrée ? Avez-vous pensé à une activité de détente, de ressourcement pour faire face au stress, à la pression, au rythme effréné du quotidien ? Comment prendre soin de soi ?

La relaxation et la sophrologie offrent des moyens simples et efficaces pour relâcher les tensions du corps, apaiser le mental, mieux respirer, amplifier ses ressources intérieures,

Je vous propose de vous accompagner vers ce chemin riche et épanouissant tous les dimanches de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle C située place de la libération à Groslay.

Pour toute information, contacter :

- Fabienne Van de Kerchove au 06 73 37 30 23
- Courriel : coeurdesoie95fr.fr
- Sophro-relaxologue
- Praticienne en cohérence cardiaque
- Praticienne psycho-corporelle



GROSLAY TENNIS DE TABLE CLUB :

A VOS RAQUETTES DÈS LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE

> A PARTIR DE 16 ANS :

- Entraînement dirigé : le lundi de 20h30 à 22h30.
- Entraînement libre : le mercredi de 21h à 23h.

> JEUNES :

L'École de Tennis de Table ouvrira ses portes le mercredi 9 à 14h salle Jack Pichery, allée de la Pommeraie.

Entraînement jeunes :

- Le lundi 19h30 à 21h à Groslay,
- Le mercredi de 14h à 17h à Groslay,
- Le vendredi de 18h à 19h30 à Deuil,
- Le samedi de 11h à 12h à Groslay.

> COTISATION ANNUELLE POUR TOUS : 150€ pour l'année / 75 € pour les femmes.

LE GTTC A VOTRE RENCONTRE :

Au Forum des Associations le samedi 5 septembre salle Jack Pichery. Moment privilégié pour nous rencontrer et poser toutes les questions que vous souhaitez. Démonstrations prévues.



Figure 1: 2^e place au tournoi 1^{ères} balles 2019

NOUS ACCOMPAGNER :

Le Groslay Tennis de Table Club cherche toutes entreprises et personnes souhaitant associer son nom à la réussite du club. Pour tout renseignement, veuillez nous contacter.

Nous recherchons également tous pongistes souhaitant nous rejoindre pour pratiquer cette activité.

> En savoir + : P. Barriere - Tél. : 06 29 97 74 60
- Courriel : groslyttc@laposte.net

PARUS'S :

LE BON SENS DANS NOTRE QUOTIDIEN

Dans notre jardin, notre potager en choisissant des alternatives au tout chimique et ainsi protéger tous ses petits habitants, ceux peu visibles, mais tellement utiles, ceux qui chantent et nous enchantent.

Dans notre alimentation en ayant le plaisir de cuisiner des produits frais dont nous connaissons la provenance, mais également en sélectionnant les produits transformés.

Dans notre maison sur le choix des produits ménagers et des matériaux.

Ensemble par une multitudes d'actions nous pouvons agir pour un bel avenir

> En savoir + : Tél. : 06 33 15 60 23.



FITNESS DE GROSLAY :

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DE FITNESS

Nous sommes heureux de vous annoncer la création de l'association "Fitness de Groslay".

Si vous voulez renforcer, raffermir vos muscles, travailler l'endurance, le cardio, la coordination

toute en souplesse et dans une très bonne ambiance, venez nous rejoindre dès le mois de septembre au complexe sportif Jack Pichery, allée de la Pommeraie à Groslay.

Les cours collectifs seront assurés par un professeur diplômé le lundi et le jeudi de 21h à 22h.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail, à l'adresse suivante : fitnessdegrosly@gmail.com, ou par téléphone au 06 99 33 72 45 et 06 61 96 85 08. On vous attend nombreux !

GROSLAY DANSE À DEUX

Grosly Danse A Deux vous propose des cours de danse de salon le mercredi soir à la salle C de Grosly, (proche Place de la Libération). Les cours sont animés par un professeur diplômé. Vous pourrez danser les valse viennoise et lente, le tango, le chacha, le rock, le paso doble, la rumba mais aussi la bachata, la salsa et d'autres danses en ligne. Les cours sont organisés en deux niveaux d'une heure. Vous pourrez mettre vos acquis en pratique lors de thés dansants organisés dans l'année et lors de soirées dansantes proposées par des associations partenaires. GDAD se fera un plaisir de vous accueillir lors de notre soirée Portes Ouvertes le mercredi 9 septembre à partir de 19h30 à la salle C.

> En savoir + : Inès au 07 89 52 77 29 ou Nadine au 06 64 23 16 52.

Courriel : danseadeux95@hotmail.fr.



DE FIL EN AIGUILLES :

REPRISE DES ACTIVITÉS

Le Club De Fil en Aiguille reprendra ses activités le mercredi 16 septembre dans le respect des règles de sécurité mise en œuvre face au Covid19 si cela s'avère toujours nécessaire.

Le Club vous annonce d'ors et déjà que son exposition annuelle se tiendra les 12 et 13 décembre à la salle Saint Gabriel, 18 rue Pierre Corre à Grosly.

Bonne rentrée à tous et à bientôt.



CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE GROSLAYSIEN :

Rétrospective de la Journée du Patrimoine

Notre association a repris ses activités à la rentrée avec notamment la journée du patrimoine du 20 septembre qui nous a donné l'occasion d'organiser une visite de l'église saint Martin complétée d'un commentaire des vitraux par M^{me} Françoise Boudard et M. Claude Fournet.

Ce même jour et au même endroit, était proposée une exposition de photos anciennes dont bon nombre n'ont jamais été présentées et qui ont été commentées par les membres de l'association.

Nous sommes par ailleurs toujours à la recherche d'objets anciens, documents, photos qui seraient en votre possession. N'hésitez pas à nous les confier, nous les rendons rapidement.

> En savoir + :

Courriel: njpfresnaye@free

Le Président : Jean-Pierre Fresnaye.



— Nous adressons aux mariés tous nos vœux de bonheur pour leur union —

- Tauqeer Shabbir et Mekkia Elhasni
célébré le 8 février
- Marie Verante Nelson et Kenson Collin
célébré le 13 juin
- Christopher Roussely et Mélissa Martins
célébré le 20 juin
- Marc Neyens et Carine Charreau
célébré le 11 juillet

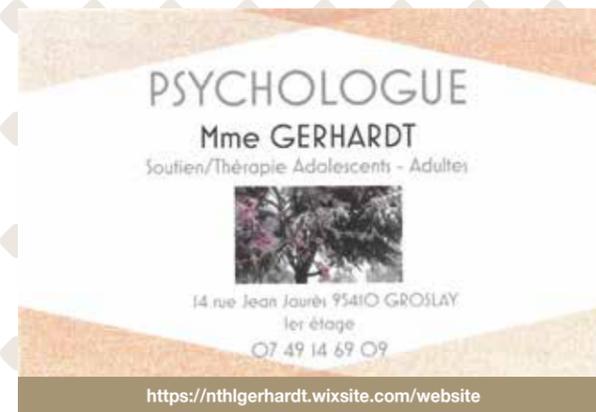
— Nous adressons aux heureux parents toutes nos félicitations
et aux bébés tous nos vœux de bienvenue —

- Mathys Drouillac
né le 9 janvier
- Raphaël Paillares Didier
né le 18 février
- Lazare Lonsdorfer
né le 13 avril
- Charlotte Lecomte
née le 30 mai
- Jade Paquiri
née le 14 janvier
- Alexandre Bingol
né le 18 février
- Quynh Phan Viet
née le 15 avril
- Luna Rey
née le 3 juin
- Hélia Djadji Kouemaha
née le 8 février
- Ali El Kanch
né le 3 mars
- Maiwenn Martins
née le 11 mai
- Camille Courait
né le 16 juin
- Nathan Oghosomhi
né le 12 février
- Nathan Assiongbon
né le 9 avril
- Imani-Sokhna Ndour
née le 11 mai
- Aminata & Mahdi Dieng
nés le 22 juin
- Clara Chevallier Noël
née le 17 février
- Lovely Lentin Berçot
née le 13 avril
- Sandro Da Cruz
né le 25 mai
- KENZA Mellah
née le 30 juin

— Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances à —

- Thérèse Clément
décédée le 10 janvier, à 86 ans
- Patrick Verhille
décédé le 2 mai, à 60 ans
- Rabah Oumerzouk
décédé le 22 mai, à 59 ans
- Marie-Louise Cochelin
décédée le 20 février, à 97 ans
- Christiane Belin
décédée le 30 mars, à 72 ans
- Gaston Nguyen Cong Vien
décédé le 25 mai, à 69 ans
- Suzanne Tiepolo
décédée le 1^{er} mars, à 94 ans
- Alice Castello
décédée le 8 avril, à 85 ans
- Roland Rigault
décédé le 27 mai, à 86 ans
- Michel Fleche
décédé le 22 mars, à 87 ans
- Louis Paclat
décédé le 4 mai, à 85 ans
- Monique Charreau
décédée le 20 juin, à 88 ans
- Jean-Claude Marsaudon
décédé le 3 avril, à 82 ans
- Jocelyne Larraignet
décédée le 16 mai, à 83 ans
- Jean Boudaud
décédé le 28 juin, à 90 ans

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇES & SERVICES :



GROSLAY TERRE D'AVENIR :

Porter les valeurs de Grosly Terre d'avenir au conseil municipal. Nous profitons de cette première prise de parole dans Le Groslyaisien pour remercier les 792 personnes qui ont voté pour notre liste. Nous sommes 4 conseillers municipaux sur 29, déterminés à porter les valeurs de Grosly Terre d'Avenir au conseil municipal.

Qu'est-ce que cela signifie ? Demander à la majorité de rendre compte de son action. Les conseillers municipaux peuvent poser des questions orales lors des réunions du conseil, ce que nous ferons régulièrement.

Le 24 septembre, nous avons demandé à la majorité de présenter les projets qui seront engagés dans l'année à venir et les démarches engagées contre la décharge sauvage du chemin des Rouillons. Nous avons aussi demandé des informations sur la réalisation d'un audit des finances de la ville et la politique de communication. Sur ce dernier point, nous avons exprimé des critiques sur la publication d'avis et de projets de la municipalité uniquement sur le groupe Facebook privé "Grosly notre ville", qui exclut de fait la majorité des Groslyaisiens.

Enfin, nous avons demandé le vote d'une délibération contre la création du terminal 4 de Charles de Gaulle.

Représenter les groslyaisiens dans leur diversité. Nous exercerons notre mandat au sein du conseil municipal, mais nous représenterons aussi les intérêts des groslyaisiens dans un certain nombre d'instances intercommunales : SEDIF pour l'eau, SIARE pour l'assainissement, Emeraude pour le ramassage des ordures, piscine intercommunale, projet Butte Pinson, Lycée Camille Saint-Saëns, etc.

Bien que relégués au simple rôle de suppléants des élus de la majorité, nous nous engageons à être présents quand il le faudra. Impliquer les Groslyaisiens dans l'élaboration des projets de la commune. Nous allons demander la création d'un groupe de travail dédié au projet de Maison de Santé, associant élus, professionnels médicaux et paramédicaux, habitants. Cette participation des citoyens est pour nous un gage de qualité des projets.

UNIS POUR GROSLAY :

Article non communiqué.

AGIR ENSEMBLE POUR GROSLAY :

En ce début de mandature, nous tenons à remercier tous les Groslyaisiens qui malgré le COVID se sont déplacés pour accomplir leur devoir mais aussi ceux qui ont donné une procuration. Cette mobilisation a permis de mettre fin à 37 années de règne sans partage et à un certain nombre de dérives, d'abus, de favoritismes dont chaque jour nous découvrons l'ampleur et pour lesquels nous restons stupéfaits. Nous essayons de corriger tout cela malgré le fait que beaucoup de choses soient irréversibles. Parmi ces nombreuses corrections dont la liste est trop importante pour en faire état ici, nous avons contacté la société AECD pour lui demander de faire disparaître la décharge sauvage du chemin des Rouillons dont elle est à l'origine et de remettre en état ce lieu, ce qu'ils ont commencé à faire depuis fin septembre. Chaque jour nous auditons en interne les comptes et supprimons les nombreux gaspillages dont certaines sociétés amies et complices bénéficiaient. Désormais nous consultons de façon systématique nos agents et notamment ceux des services techniques bien souvent sous-employés malgré leurs compétences pour réaliser en interne des prestations réalisées à grand frais par des prestataires extérieurs. Par ailleurs, conscient de l'urgence environnementale et de la baisse de la qualité de vie des Groslyaisiens nous allons lutter contre toute augmentation des nuisances en commençant par le vote d'une délibération contre la création du terminal 4 de l'aéroport de Roissy en novembre. Comme nous l'avions annoncé nous sommes dans la dynamique d'une désertification médicale aussi nous allons commencer à restaurer un local pour accueillir rapidement deux ou trois nouveaux médecins. D'autre part, nous travaillons déjà avec l'association des Médecins de Grosly et l'A.R.S pour faire avancer le projet de maison de santé. Concernant la sécurité, nous allons avoir fin 2020, début 2021 une police municipale de nuit dans nos rues. Pour les enfants nous allons dès novembre recréer la caisse des écoles pour laquelle nous allons trouver des financements. Nous restons à votre service pour améliorer votre quotidien sans augmenter vos charges.

Nouveau service « paiement de proximité »



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité* pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire



Points de paiement les plus proches :

> à Montmorency :

Le Montmorency (1, av Georges Clémenceau)

> à Groslay :

Le Narval (91, rue du Généra Leclerc)

> à Soisy-sous-Montmorency :

Le Mirabeau (61, av de Paris)

Le Soisy (7, place Henri Sestre)

> à Saint-Gratien :

Au Forum (21, rue Berthie Albrecht)



La liste des buralistes partenaires agréés est disponible auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site

impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

